

L'an 2024 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Anton, BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - CEDARRY Suzanne IBARROLA Pascal- ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique- URRIZAGA Peio- MARISCO Jean Pierre -SABAROTS Anne

**Procuration(s) :****Etaient absent(s) :**

Date de la convocation
06 février 2024

**Etaient excusé(s) :**

ARROSSA Lidia - ONDICOL Beñat - ETCHEVERRY Bernadette

Date d'affichage
21 février 2024

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Tafernaberry Eñaut

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

____/____/____
et publication du

**BUDGET LOTISSEMENT OLHABERRIA EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

Jean-Michel ANCHORDOQUY -le maire- expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par M. LACO Joanes- le CDL à la clôture de l'exercice.

Jean-Michel ANCHORDOQUY -le maire- le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

,  
Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2023 budget lotissement olhaberria, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bidarray

Maire JEAN MICHEL ANCHORDOQUY

le(s) secrétaire(s) de séance

